

Ecole Départementale  
des Jeunes Sapeurs-Pompiers  
21, rue Etienne Pédron  
10 000 Troyes  
[www.udsp10.com](http://www.udsp10.com)



Responsable : Lieutenant David Gautier

 06 26 64 24 54     [ecole.jsp10@gmail.com](mailto:ecole.jsp10@gmail.com)

### CONDITIONS POUR DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER



Tu es né(e) en 2010 ou 2011 (sous réserve de l'accord parental)



Obtenir un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités physiques et sportives délivré par le médecin de sapeurs-pompiers



Verser une cotisation annuelle à l'Ecole départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Aube

**RETROUVEZ LES JEUNES  
SAPEURS-POMPIERS DE  
L'AUBE SUR CANAL 32**



# JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE L'AUBE

## RECRUTEMENT 2024/2025

- Tu es né(e) en 2010 ou 2011
- Tu veux intégrer la formation en septembre



➤ Rejoins-nous

➤ Ouverture des inscriptions à partir du 8 avril 2024

